



2021

## FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une initiative de la



**Wallonie  
Relance**

*Nom de l'organisation : Ville et CPAS de La Louvière*

*Nom du coach : Nancy BERNA ( Espace Environnement )*

*Bilan de mise en œuvre : Espace-Environnement asbl*

*État d'avancement : mars 2024*

**LA LOUVIÈRE**  
vous êtes au centre de tout



# INTRODUCTION

## Carte d'identité de l'organisation

La Ville et le CPAS de La Louvière constituent les deux plus importantes organisations publiques de la commune (cinquième Ville de Wallonie, son territoire s'étend sur +/- 65 km<sup>2</sup> et représente plus de 80.000 habitants).

Nombre de travailleurs : +/- 1.500 ETP (Ville+CPAS)

Depuis peu, les deux administrations travaillent de manière synergisée notamment au niveau de la mise à disposition de personnel, le lancement des marchés publics, ou encore le prêt d'équipements.

Compétences :

Les compétences communales sont très larges. Elles couvrent tout ce qui relève de "l'intérêt communal", c'est-à-dire des besoins collectifs des habitants.

On y retrouve ainsi :

- des missions obligatoires : le maintien de l'ordre, la gestion de l'état civil, la tenue des registres de la population, la gestion des voiries, l'enseignement primaire, la délivrance des permis d'urbanisme, d'environnement, d'implantations commerciales, ... et la planification ;
- et des missions facultatives : la mobilité, le logement, l'adoption d'instruments de planification et d'urbanisme, les activités socio-culturelles, ...

Le CPAS constitue l'organe qui gère quant à lui l'aide sociale.

Au niveau politique, un échevinat est consacré au développement durable et est porté par Madame CASTILLO (Échevine de l'Environnement, du Développement Durable, de la Transition énergétique, du Logement, de la Mobilité et du Bien-être animal).

Au niveau de l'administration, c'est la cellule du développement durable de la Ville qui a la thématique dans ses compétences.

## Motivations

Les changements multiples, notamment climatiques, engendrent une évolution structurelle de notre société qui nous oblige à lire et regarder le territoire autrement, pour le préparer à une transition nécessaire, écologique, sociale et économiquement équitable.

Pour faire face à ces enjeux, la Ville de La Louvière vient donc d'approuver un projet de territoire ambitieux à l'horizon 2050, dont les objectifs s'appuient ceux fixés par le Green Deal européen.

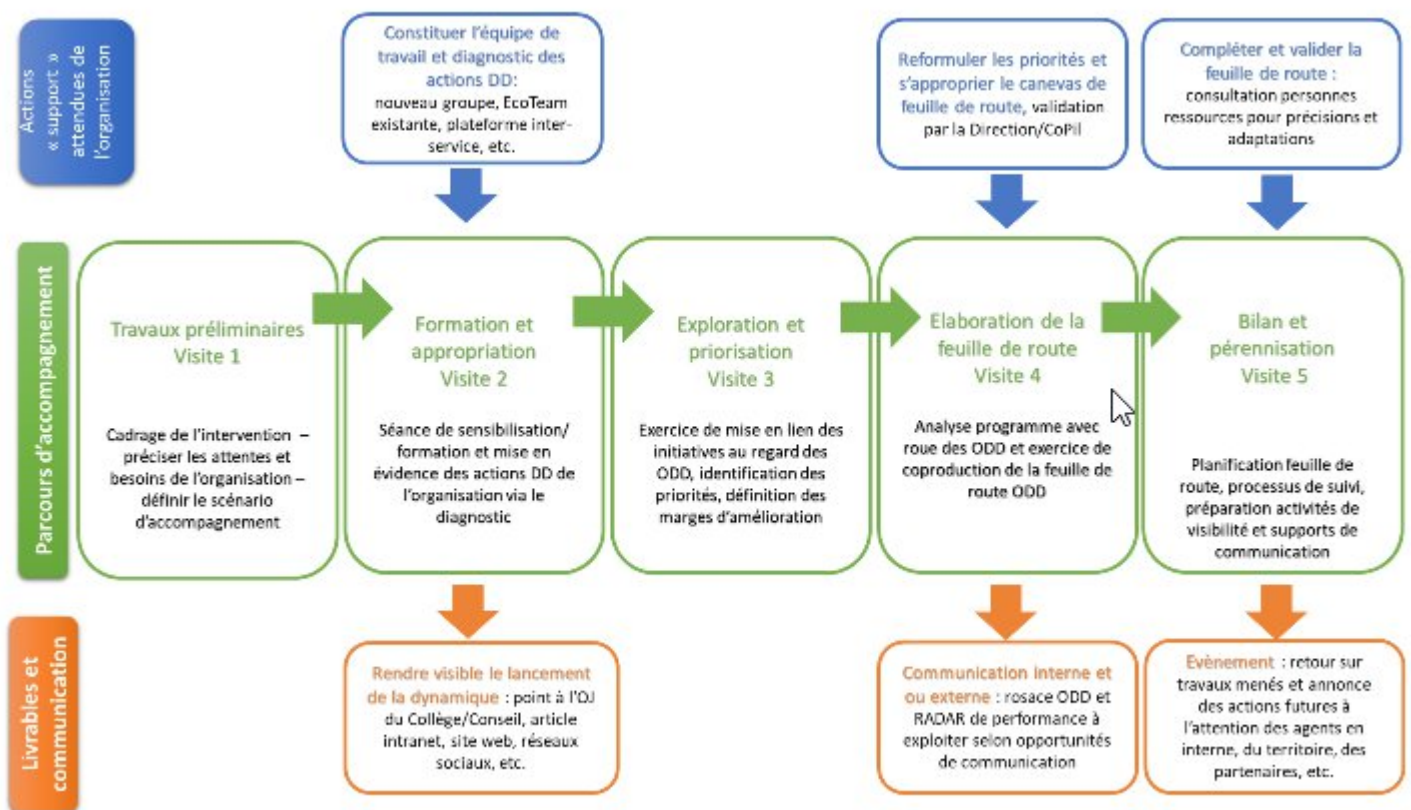
Pour mener à bien le plan d'actions qui en découle, la Ville et le CPAS de La Louvière sont conscientes de la nécessité de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire.

A ce titre, les deux administrations se doivent d'être exemplaires et d'intégrer les objectifs de développement durable dès la conception de leurs projets.

C'est pourquoi, la Ville et le CPAS ont souhaité répondre favorablement à l'appel lancé fin 2020, par la Ministre Céline TELLIER, et intitulé « Vers des organisations durables ».

## Méthodologie de travail

### Un processus d'accompagnement par étapes



### Un référent

Afin de coordonner le processus d'accompagnement, la Ville et le CPAS de la Louvière ont désigné Marylène PLANTIVE, attachée à la Direction de la Stratégie et de la Communication, comme référent :

- d'une part, parce que la Direction de la Stratégie et de la Communication est synergisée et possède une vision de l'ensemble des projets menés par la Ville et le CPAS ;
- d'autre part, en tant que PMO, elle est à l'origine de la mise en place du processus de gestion de projets au sein des deux organisations via, notamment, l'élaboration et le suivi du PST.

### Un comité de pilotage

Afin d'accompagner le processus, en accord avec les autorités et responsables des deux organisations, un comité de pilotage a été constitué. Il est formé du Bourgmestre, de l'Echevine en charge du Développement durable, des Directeurs généraux Ville et CPAS, de la Direction Stratégie et Communication, et enfin de la coach désignée par le SPW, Nancy Berna.

### Un groupe de travail : une "Ambassade"

Consciente de l'évolution de notre société et de ses institutions, la Ville et le CPAS de La Louvière ont la volonté d'adopter une démarche d'évaluation continue de son travail, et ce, dans un souci d'amélioration constante du service rendu au citoyen.

Intégrer les ODD dans la gestion des projets participe tant à cette recherche d'amélioration continue qu'au développement d'une vision globale et décloisonnée des services.

Pour ce faire, le Comité de pilotage a proposé de former un groupe de travail constitué d'agents des deux administrations, intéressés par la démarche, capables d'animer les débats auprès de leurs collègues directs et dont le niveau d'expertise peut couvrir l'ensemble des 17 ODD.

Une "Ambassade" de 19 agents est ainsi née. Leur travail a permis d'aboutir aux résultats qui se retrouvent dans le présent rapport (dont le canevas a été imposé par le SPW).

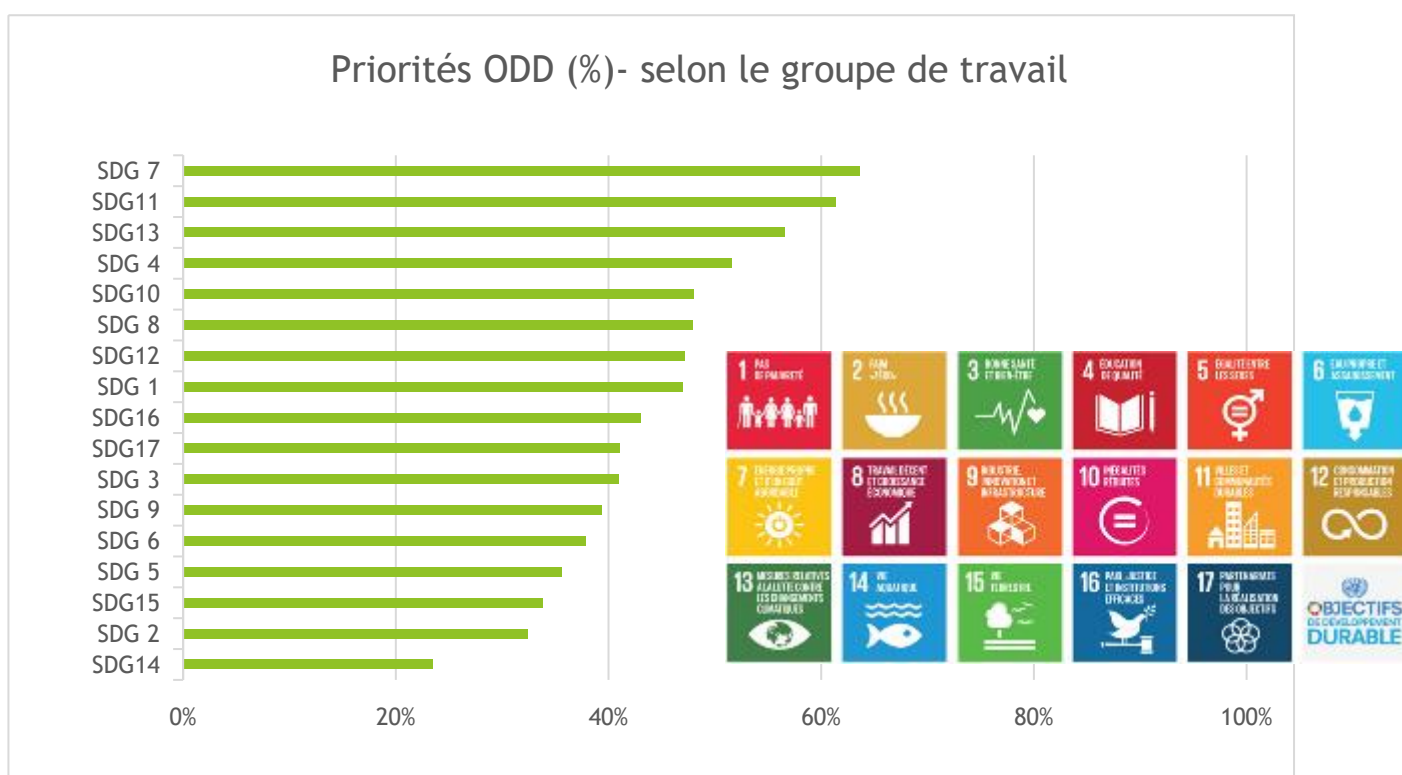


## Contribution actuelle au regard des 17 Objectifs de Développement Durable (explication de la méthodologie et du résultat du diagnostic)

### Évaluation de l'impact que les activités de l'organisation peut avoir sur les 17 ODD

Une fois familiarisé avec les 17 ODD, le groupe de travail a été amené à remplir un questionnaire permettant d'évaluer l'impact (actuel ou potentiel) que peuvent avoir les activités de l'organisation sur ces objectifs.

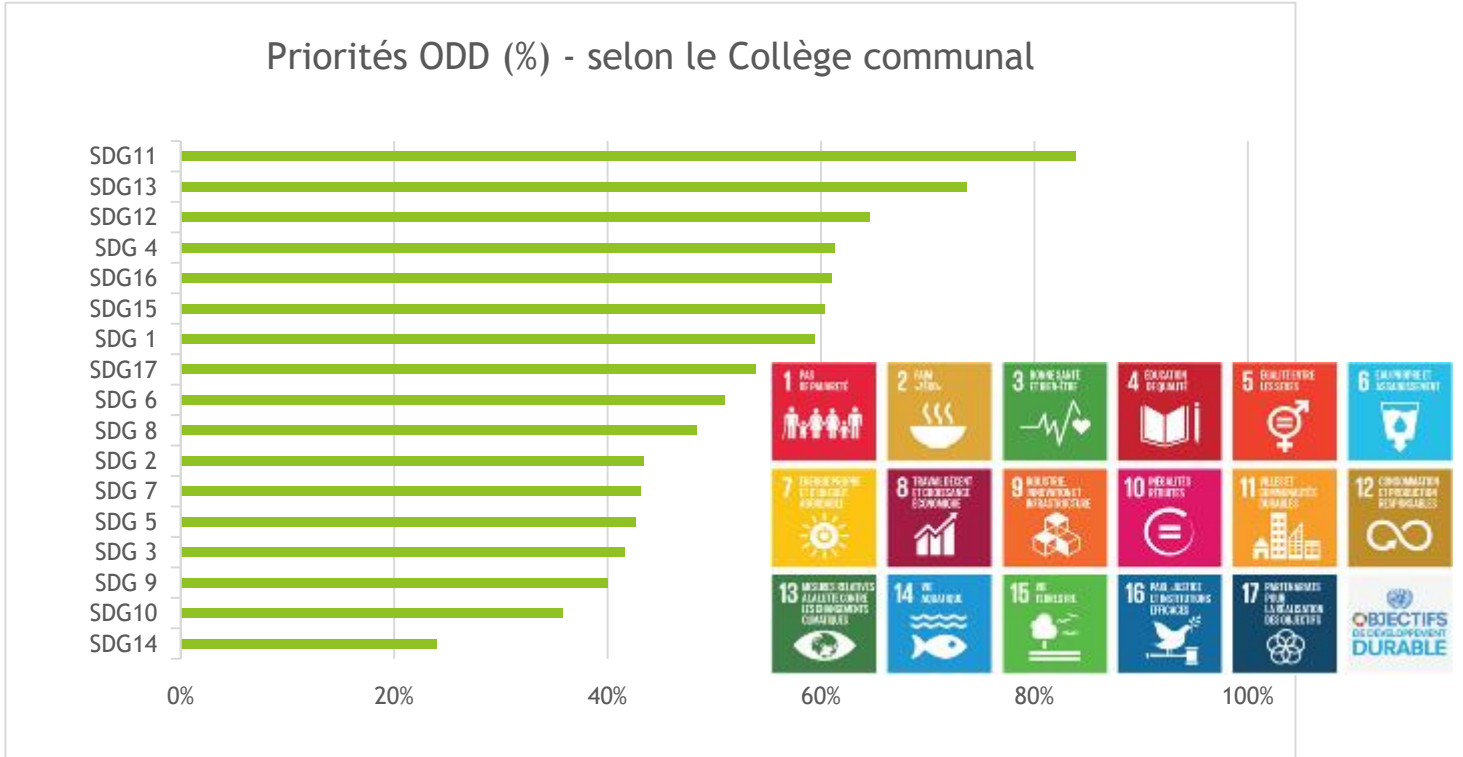
Le résultat consolidé de cette évaluation est calculé sur la moyenne des scores individuels en % et est représenté ci-dessous :



Sur base de ce questionnaire, et selon le groupe de travail, il ressort que les activités des deux administrations (Ville+CPAS) peuvent avoir un impact sur l'ensemble des 17 ODD avec en priorité les ODD 7, 11, et 13.

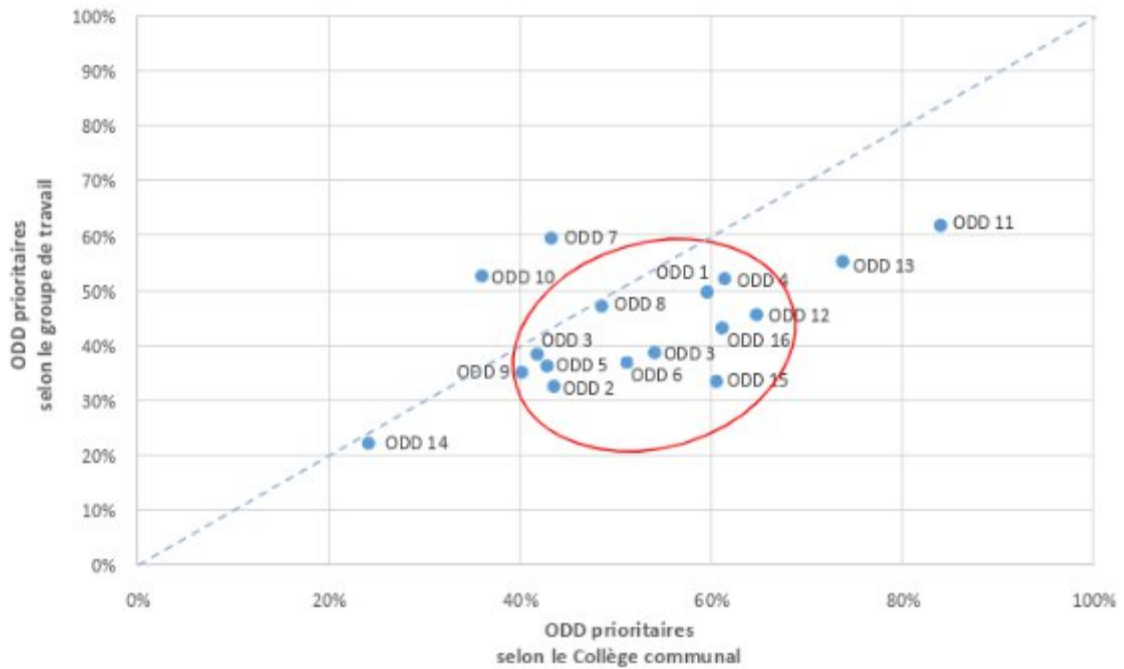
Afin de comparer les points de vue, le même exercice a été réalisé auprès des membres du Collège communal. Le résultat est repris ci-dessous :

## Priorités ODD (%) - selon le Collège communal



Selon le Collège communal, les activités de la Ville et du CPAS confondues ont donc également un impact sur l'ensemble des 17 ODD avec, en priorité, les ODD 11, 13 et 12.

Sur base de ces résultats, une matrice de matérialité ODD comparant l'importance des ODD selon le point de vue du groupe de travail et selon le point de vue du Collège communal a pu être réalisée.



De cette matrice, il ressort une corrélation pour un grand nombre d'ODD entre les deux points de vue. Le Collège communal donnant souvent plus de poids aux impacts que le groupe de travail.

Relevons plus particulièrement que les deux points de vue se rejoignent de manière significative sur les ODD 11 et 13.

Par contre, le groupe de travail aurait tendance à donner plus d'importance aux ODD 7 et 10 que le Collège communal. Ce résultat dépend, en réalité, de la bonne compréhension des cibles visées par le questionnaire.

### Intégration actuelle de la question du développement durable au sein des activités

Au sein de nos organisations, la question du développement durable est actuellement abordée :

- à travers de nombreux plans stratégiques (Agenda 21, PCDN, plan communal de gestion des déchets, Contrat rivière, plan Maya, GISER, PAEDC, plan de cohésion sociale, schéma de développement territorial,...) ;
- dont découlent une série de projets qui peuvent être présentés parfois comme exemplaires (bâtiment passif, commune "Zéro Déchets", mise en place des magasins citoyens, de la ferme Delsamme, l'épicerie sociale, spectacle urbain participatif, ...).

Les actuels PST intègrent les actions découlant de ce double travail. Ils tentent de proposer des solutions concrètes d'ici la fin de la mandature en s'appuyant sur les objectifs stratégiques ci-après :

#### *Pour la Ville :*

1. Être une ville soucieuse du bien-être de ses travailleurs, empreinte de modernité, et qui fait de la bonne gouvernance et de la gestion performante, une priorité
2. Être une ville où il fait bon vivre et qui place le citoyen au centre de son action
3. Être une ville ouverte, qui intègre le défi démographique à l'horizon 2040 et offre un espace public propre, sûr et convivial
4. Être une ville engagée pour une diminution importante de son empreinte écologique et qui œuvre pour la préservation de la biodiversité et de ses ressources naturelles
5. Être une ville d'excellence qui, forte de ses atouts et de ses talents, se positionne comme un pôle économique, touristique et culturel

#### *Pour le CPAS :*

1. Être un CPAS qui assure un accès universel aux droits sociaux ;
2. Être un CPAS multigénérationnel, inclusif, qui fait du soutien familial et de la participation à l'action sociale son leitmotiv ;
3. Être un CPAS soucieux du bien-être de ses travailleurs, empreint de modernité, et qui fait de la bonne gouvernance et de la gestion performante, une priorité ;
4. Être un CPAS communicant, résolument orienté vers les usagers.

De ces objectifs stratégiques découlent des objectifs opérationnels puis une série d'actions : 293 pour la Ville et 102 pour le CPAS.

Les documents originaux sont téléchargeables via les liens suivants :

<https://www.lalouviere.be/ma-ville/services-communaux/direction-de-la-strategie/pst-ville-03-09.pdf>

<https://www.lalouviere.be/ma-ville/services-communiaux/direction-de-la-strategie/pst-cpas-def-print.pdf>

Notons également que, plus récemment, la Ville s'est doté d'un Projet de Ville reprenant les orientations, les actions, les moyens et le timing pour réussir la Transition de La Louvière à l'horizon 2050. Logement, développement économique, cohésion sociale, service aux citoyens, cadre de vie, espaces verts, climat, environnement, émancipation... sont autant d'aspects qui y sont abordés.

L'ensemble du document est téléchargeable via le lien suivant :

<https://cells.lalouviere.be/public/940649>

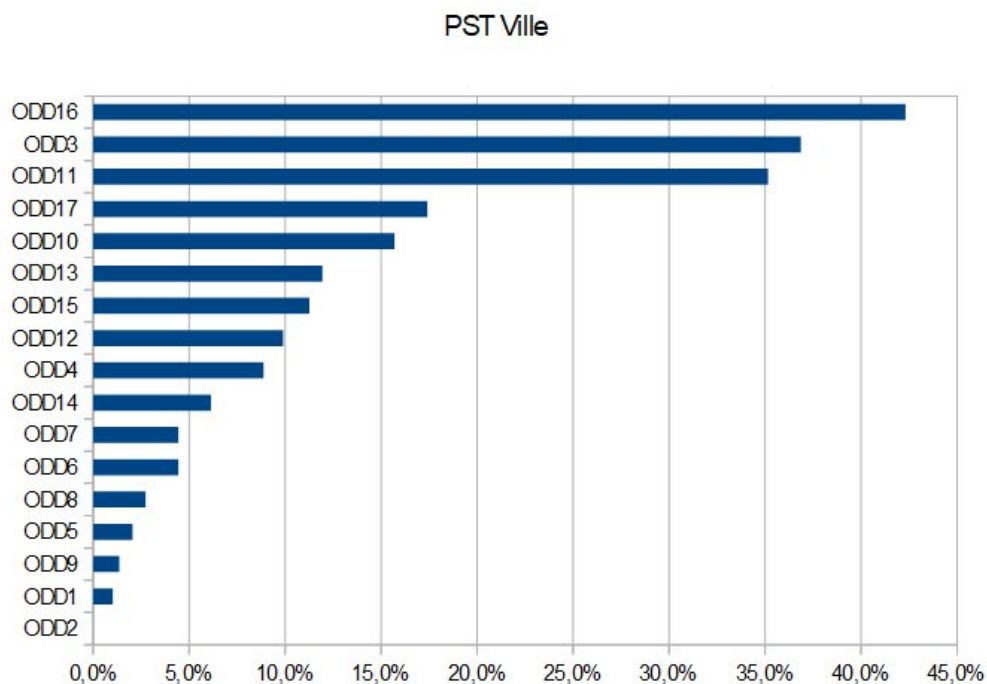
De plus, depuis peu, nos deux administrations se sont engagées dans une logique de gestion de projets. Dans ce cadre, elles se sont dotées d'un outil numérique commun : la plate-forme Wilway. Cette dernière prévoit déjà d'indiquer les ODD concernés, pour chaque projet encodé.

### Analyse des PST Ville et CPAS au regard des 17 ODD

Dans le cadre du présent accompagnement, sachant que la Ville et le CPAS rentrent dans une phase d'évaluation de leurs PST et compte-tenu de la vision du Projet de Ville décrit plus haut, il est apparu intéressant d'analyser la manière dont les deux PST (Ville+CPAS) intègrent les 17 ODD.

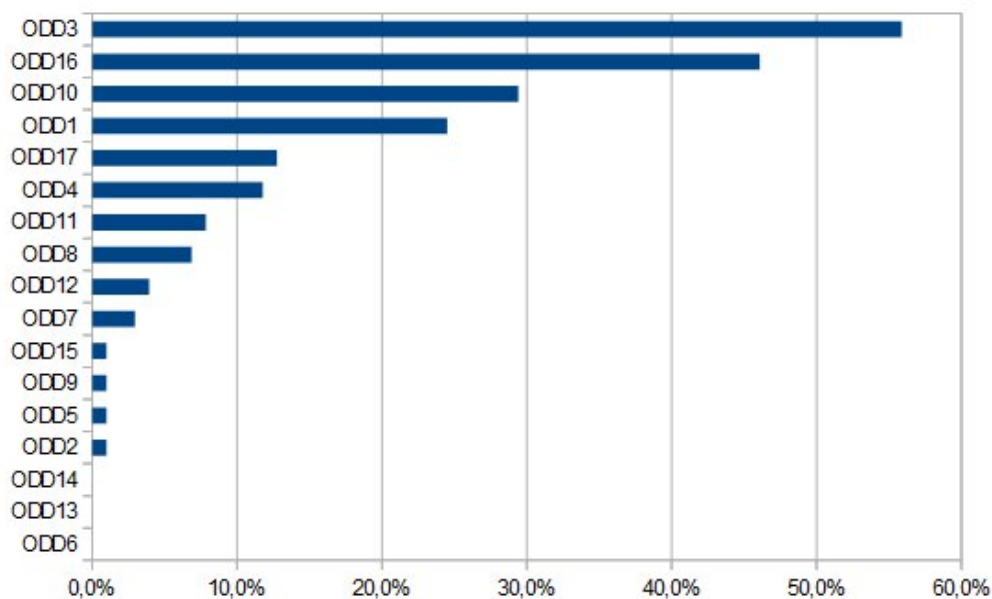
Grâce à la plate-forme Wilway, nous avons donc affecté, à chaque projet, les ODD associés.

Nous obtenons les résultats suivants :

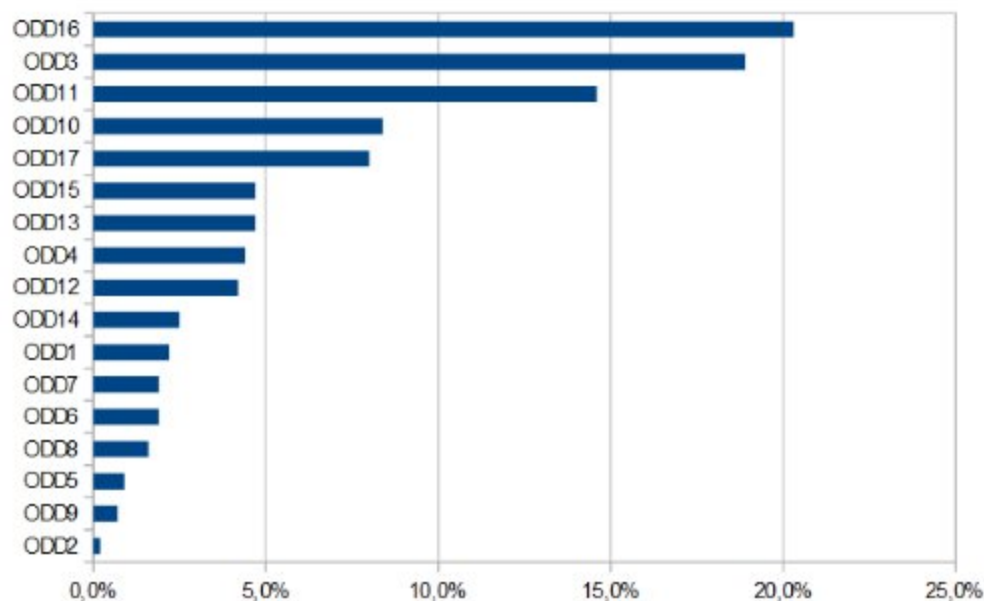




## PST CPAS



## PST Ville + CPAS



De ce travail, il ressort que :

- les actions PST Ville et CPAS cumulées ont un impact sur l'ensemble des 17 ODD ;
- elles présentent un impact plus important sur les ODD 16, 3 et 11 ;
- les actions du PST de la Ville visent plus particulièrement les ODD 16, 3 et 11 ;
- les actions du PST du CPAS visent plus particulièrement les ODD 3, 16 et 10.

Il est ainsi intéressant de constater que les actions portées par la Ville et le CPAS visent plus particulièrement les mêmes ODD, à un ODD près qui renvoie en réalité aux champs de compétences des deux administrations : l'ODD11 (Villes et communautés durables) pour la Ville et l'ODD10 (Inégalités réduites) pour le CPAS.

### **Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement (explication de la méthodologie et des conclusions)**

#### Comparaison des résultats obtenus entre l'impact que l'organisation peut avoir et sa traduction dans le PST

Pour rappel, selon le groupe de travail et les membres du Collège communal, la Ville et le CPAS peuvent avoir un impact sur l'ensemble des ODD, avec une part plus significative pour les ODD 11 et 13.

De l'analyse des PST, il ressort bien que les actions PST Ville et CPAS cumulées interviennent sur l'ensemble des 17 ODD. Par contre, les ODD 16, 3 et 11 seraient plus particulièrement visés.

Les ODD sur lesquels la Ville et le CPAS peuvent avoir un impact plus important n'apparaissent donc pas clairement comme tel au niveau des PST. Il s'agit toutefois de nuancer le constat.

En effet, d'une part, le PST ne constitue qu'une partie du travail réalisé par l'administration et, d'autre part, certaines actions du PST sont en réalité des plans d'actions qui ne sont pas détaillés mais qui, s'ils l'étaient, pourraient inverser sensiblement les résultats. Il s'agira donc d'en tenir compte dans la rédaction du prochain PST.

Dans le cadre du présent rapport, la feuille de route à transmettre au SPW devant se décliner par ODD, et suite aux échanges avec les membres du groupe de travail, du Collège communal et du COPIL, il a été convenu de se focaliser sur les ODD sur lesquels les deux organisations estiment avoir un impact plus important, à savoir les ODD 11 et 13 tout en mettant en avant également l'ODD 7 qui était ressorti du questionnaire rempli par le groupe du travail et l'ODD 12 qui était ressorti quant à lui du questionnaire du Collège communal.

Il a également été précisé que les PST constituaient déjà, en soit, des feuilles de route intégrant les ODD. Il a alors été convenu que la feuille de route, réalisée dans le cadre du présent accompagnement, reprendrait uniquement des actions complémentaires, à intégrer dans les PST dans le cadre de leur évaluation, pour offrir une meilleure corrélation entre l'outil et les impacts que la Ville et la CPAS peuvent avoir sur les ODD.

Les actions choisies se doivent donc d'être réalistes et réalisables dans un temps suffisamment court (lié à la mandature actuelle) pour permettre à l'ensemble des personnes impliquées de passer dans un processus de concrétisation et valoriser ainsi le travail amorcé dans le cadre de l'accompagnement.

## Nécessité de mettre en place des outils et désigner des personnes ressources pour assurer la pérennité du processus engagé et l'insuffler à l'ensemble de l'organisation

Des échanges avec le groupe de travail et le COPIL, il est également ressorti la nécessité de pérenniser le processus au-delà de la mandature.

Ce processus risque toutefois de devoir faire face à un double frein :

- un frein d'ordre humain : manque de temps, manque d'intérêt, difficulté face au processus de changement de la part des porteurs de projets..
- des freins d'ordre financier : l'intégration des ODD impliquent parfois des surcoûts auxquels les pouvoirs publics ne peuvent pas toujours faire face.

L'intégration des ODD dans l'élaboration de nos projets va donc nécessiter un travail de sensibilisation, de formation et d'adhésion auprès des collègues. Une communication régulière sur la thématique permettrait d'acculturer l'ensemble du personnel.

La feuille de route intégrera donc des actions en ce sens, notamment au travers des ODD 13 et 17.

### Tableau synthèse avec les ODD visés par la feuille de route



7.3 Améliorer l'efficacité énergétique



13.3 Education et sensibilisation



11.1 Assurer l'accès à un logement adéquat

11.2 Assurer l'accessibilité de tous

11.3 Renforcer l'urbanisation durable



17.16 Partage des connaissances



*La consommation durable de nos deux organisations est déjà prévue au travers de plusieurs actions de notre PST.*

*Toutefois, sa mise en oeuvre est confronté à un manque de sensibilisation et de formation en interne des agents. Elle doit s'appuyer sur le partage des connaissances.*

*Les actions menées dans le cadre des ODD 13 + ODD 17 constituent donc un préalable nécessaire.*

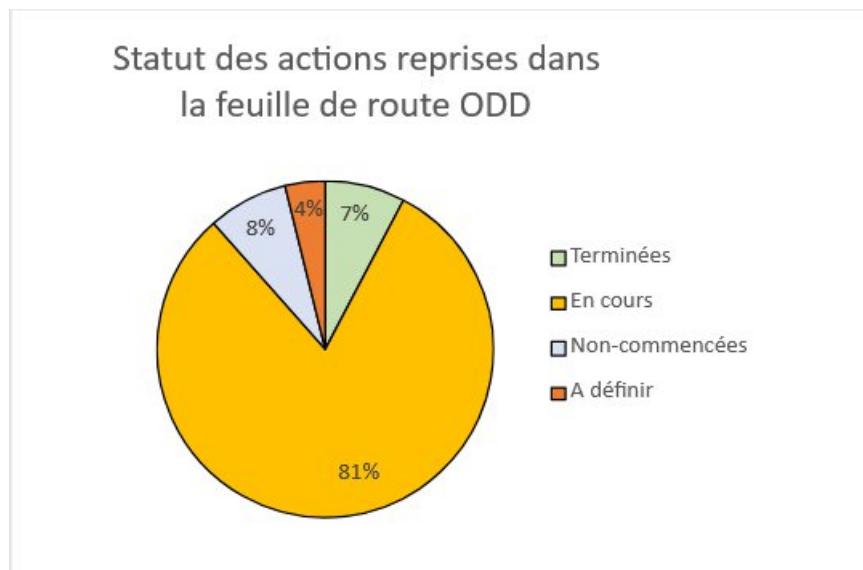
## BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE NOTRE FEUILLE DE ROUTE ET ACTUALISATION

Sur demande de la Wallonie, la feuille de route rédigée a été revue et évaluée afin de l'actualiser. Pour ce faire, notre organisation a obtenu le support de l'asbl Espace-Environnement.

Un premier entretien a été mené en novembre 2023 afin, d'une part, de faire le bilan de l'intégration des ODD au sein de notre organisation, d'autre part d'évaluer la mise en œuvre de notre feuille de route.

Suite à cet entretien, un atelier méthodologique a été organisé en février 2024 afin de former aux ODD les nouveaux membres du groupe de travail, et de tester des outils d'auto-évaluation ODD.

Suite à ce travail, voici ci-dessous l'état d'avancement de notre feuille de route :



**FIGURE 1 : POURCENTAGE D' ACTIONS DE LA FEUILLE DE ROUTE « ODD » JUGÉES COMME ÉTANT TERMINÉES, EN COURS, NON-COMMENCÉES OU ABANDONNÉES**

Sur les 26 actions reprises dans notre feuille de route, deux actions sont terminées, 21 actions sont en cours, 2 actions sont non commencées et le statut pour une action doit encore être défini.

L'ensemble des éléments de suivi de ces actions sont repris ci-dessous.

## PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de Développement Durable



### Objectif opérationnel

#### Participer activement à l'accélération de la transition énergétique de nos infrastructures

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)	Statut (Non commencée/En cours/Terminée)	Évaluation Mars 2024
<p><u>Au niveau des bâtiments publics,</u> avec par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la maison communale et conciergerie à HSPi</li> <li>• l'ancienne gare à HSPi</li> <li>• les maisons communale de Trivières</li> <li>• la maison du Tourisme à la Louvière</li> <li>• la maison communale de Maurage</li> <li>• le centre culturel Saint-Julien à Strépy-Bracquegnies</li> <li>• la crèche rue Keuwet à la Louvière</li> </ul>	<p>7.3</p> <p>Améliorer l'efficacité énergétique</p>	<p>Nombre kWh/an économisés</p>	<p>Court terme</p> <p>// Rénowatt, PIV, plans de relance, ...</p> <p>Horizon de réalisation pour les 5 premiers points : 2026</p> <p>Horizon de réalisation pour les 2 derniers points : 2028</p>	<p><b>En cours</b></p> <p><b>En cours</b></p>	<p>0 kWh/an économisés</p> <p>(Pas encore de données à ce jour)</p>
<b>Actions à mettre en place</b>	<b>Cibles ODD concernées</b>	<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Échéance (court / moyen / long terme)</b>	<b>Statut (Non commencée/En</b>	<b>Évaluation Mars 2024</b>

				cours/Terminée)	
<p><u>Au niveau des infrastructures sportives</u>, avec par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la salle omnisports Henry Rochefort</li> <li>• le déplacement de la salle omnisports de Bouvy vers le site CCC</li> </ul> <p><u>Au niveau des bâtiments scolaires</u>, avec par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'extension de l'école du Bocage avec abandon de l'implantation rue de Belle-Vue</li> <li>• l'extension et le réaménagement de l'école de la rue Denuit</li> <li>• l'extension de l'école de la rue des Buxiniens et l'abandon de l'implantation de la rue des Marquis</li> <li>• le rassemblement de la rue Parent et de la Hestre sur le site de la rue Hiard.</li> <li>• ...</li> </ul> <p><u>Au niveau des infrastructures culturelles</u>, avec par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le château Gilson</li> </ul> <p>le Palace</p>		Nombre kWh/an économisés	Horizon de réalisation pour le 1er point : 2025/2026	<b>En cours</b>	0 kWh/an économisés
			Horizon de réalisation pour le 2ème point : moyen/long terme	<b>En cours</b>	0 kWh/an économisés
			Horizon de réalisation pour les 3 écoles : juin 2026	<b>En cours</b>	0 kWh/an économisés
			Horizon de réalisation pour les 2 bâtiments culturels : 2026	<b>En cours</b>	0 kWh/an économisés



Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)	Statut (Non commencée/En cours/Terminée)	Évaluation Mars 2024
Mener une communication interne et externe pour expliquer la vision apportée par le Projet de Ville en matière d'aménagement du territoire	11.3 Renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives intégrées et durables des établissements humains	Nombre de temps/étapes de communication	Court terme (puis en continu)	<b>A définir</b>  Non commencée  En cours  Terminée  Abandonnée	
Analyser les demandes de permis au travers des 4 critères (+1) développés dans le Projet de Ville :  1 Éviter de consommer du sol fertile  2 Ne pas bâtir dans les zones inondables  3 Valoriser la proximité des transports en commun  4 Valoriser et renforcer le réseau écologique  5 Garder une trace en mémoire du passé		Les permis significatifs c'est à dire les permis d'urbanisation, les constructions d'un ensemble de logements et les permis qui ont un impact significatif sur l'aménagement global des lieux sont analysés selon les 4 critères +1 par le service	Court terme (puis en continu)	<b>En cours</b>	Il est difficile de quantifier le nombre précis de permis d'urbanisme mais l'analyse des 4 critères +1 est intégrée dans les rapports présentés au collège communal pour tous les permis précités
Développer un SDC et un GCU qui		Actuellement, le SDC est	Court terme pour le	<b>En cours</b>	Le schéma de

s'en imprègne.		en cours d'écriture; l'analyse contextuelle est seulement finalisée, et les enjeux et les objectifs vont prochainement être présentés au collège communal et conseil communal	SDC Moyen terme pour le GCU		développement communal a une issue définitive pour fin 2025
----------------	--	---	--------------------------------	--	---

### Objectif opérationnel

**Mener une opération de rénovation urbaine exemplaire d'un quartier en accompagnant la rénovation énergétique des logements (ex : Haine-Saint-Pierre)**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)	Statut (Non commencée/En cours/Terminée)	Évaluation Mars 2024
Élaborer un schéma directeur et mener un processus d'accompagnement de rénovation énergétique des logements du quartier	11.1 Assurer l'accès à un logement adéquat et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers taudis	Nombre de citoyens accompagnés	court terme // PIV  Pour la rénovation par quartier "Renocity", d'ici le 31/12/2024: - 50 logements sensibilisés à la rénovation énergétique	<b>Élaboration du schéma directeur : En cours</b>  <b>Rénovation par quartier "Renocity" : En cours</b>	Plus d'une quarantaine de citoyens
Acquérir/démolir/rénover des bâtiments insalubres, inoccupés, stratégiques		Nombre de logements rénovés	-30 logements contractualisés (ayant signé au minimum un devis pour des travaux)  Pour les audits et les primes:	<b>En cours</b>	0 logement rénové pour l'instant  2 bâtiments sont en cours d'acquisition par la ville



<p>Réaliser des audits et octroyer des primes communales à destination des habitants du quartier pour mener à bien leurs travaux de rénovation énergétique</p>		<p>Nombres d'audits réalisés</p> <p>Nombre de primes distribuées</p> <p>Nombre de logements rénovés</p>	<p>-D'ici le 30/06/2024: +/-120 audits logement gratuits octroyés</p> <p>-D'ici le 30/06/2026: 250.000 euros de prime dépensés</p>	<p><b>En cours</b></p>	<p>61 (encore 63 disponibles jusqu'au 30/06/2024)</p> <p>0 prime distribuée*</p> <p>Les travaux sont en cours dans plusieurs logements, d'autres vont démarrer. Pas encore de chiffres précis à donner pour le moment.</p> <p>Les primes communales viennent après les travaux et l'obtention des primes régionales. Les premiers travaux viennent seulement de démarrer chez les citoyens</p>
--	--	---	--	------------------------	--

Objectif opérationnel

**Mener une opération de rénovation urbaine exemplaire (ex : Quartier du Numéro Un)**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)	Statut (Non commencée/En cours/Terminée)	Évaluation Mars 2024
Élaborer un schéma directeur en collaboration avec les habitants et acteurs du territoire	11.1 Assurer l'accès à un logement adéquat et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers taudis	Nombre de réunion de travail avec les habitants et les acteurs du territoire	court terme	<b>En cours</b>	3 ateliers citoyens  5 avec les acteurs du territoire
Acquérir/démolir/rénover des bâtiments insalubres, inoccupés, stratégiques		Nombre de bâtiments rénovés		<b>Non commencée</b>	Pour Jolimont, l'élaboration du schéma directeur a mis en avant d'autres actions à mettre en œuvre de façon prioritaire pour ce quartier, comme par exemple l'aménagement d'espaces publics
Aménager des espaces publics conviviaux		Nombre de m <sup>2</sup> d'espaces conviviaux réaménagés		<b>Réaménagement de l'agora (plaine de jeux) : En cours</b>	Rédaction du cahier spécial des charges pour la réalisation d'une étude de faisabilité afin de réaménager l'agora. La date de fin des travaux est

					estimée à 2026.
--	--	--	--	--	-----------------

## Objectif opérationnel

### Renforcer la structure ecomobile

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)	Statut (Non commencée/En cours/Terminée)	Évaluation Mars 2024
Réaliser un parking P+R	11.2 Assurer l'accessibilité de tous à des systèmes de transports sûrs, accessibles et viables à un coût abordable	Taux de remplissage du parking Charge du trafic automobile sur le territoire (comptage réalisé tous les deux ans)	Court terme	<b>En cours</b>	Aucune relevé pour le moment. Un projet de P+R est en cours d'étude. Le projet est inscrit dans le cadre du subside PIMACI 2020-2024
Aménager un mobipôle		Taux de fréquentation du mobipôle	Court terme	<b>Terminée</b>	Pas de relevé
Finaliser le Metrobus		Nombre de passager dans les bus empruntant la ligne Nombre de km réalisés	Long terme	<b>En cours</b>	-Nombre de passage pour les lignes TEC empruntant entièrement le Metrobus (lignes 30, 82 et 134): 2.359.000 passagers (relevé en 2020)  -Nombre de KM réalisés : 3,18KM (total en 2023). Une partie du tronçon du Metrobus est déjà implantée et active. Les autres tronçons sont et seront progressivement mis en place (prochain tronçon: de la rue de la tombelle au point Capitte – 2025)

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)	Statut (Non commencée/En cours/Terminée)	Évaluation Mars 2024
Poursuivre les aménagements cyclo-piétons		Nombre de km réalisés  Campagne de comptage du nombre de vélos (comptage réalisé tous les ans)		En cours	107.39 KM en 2023. Dernier comptage vélo réalisé en 2022. Impossibilité de définir le nombre total de cyclistes sur la Louvière



### Objectif opérationnel

**Intégrer la question des ODD dès la conception des projets en lien avec la mise en oeuvre du Projet de Ville**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)	Statut (Non commencée/En cours/Terminé)	Évaluation Mars 2024
Sensibiliser (chargés de projets, ligne hiérarchique et élus)	13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, ...	Nombre d'agents/élus ayant participé à un moment de sensibilisation	Court terme (puis en continu)	<b>En cours</b>	11 projets renseignés
Former (chargés de projets)		Nombre de formations organisées Nombre de projets conçus sur base de la charte projet tenant compte des ODD	Moyen terme (puis en continu)	<b>En cours</b>	2 en 2023  11 projets
Communiquer (en interne)		Nombre de temps/phases de communication internes	Court terme (puis en continu)	<b>En cours</b>	1 réunion en 2023  La dynamique ODD vient tout juste d'être relancée après une période latente
Proposer des outils pédagogiques (par		Nombre d'outils réalisés	Moyen terme (puis en continu)	<b>Non</b>	0

exemple pour les écoles)				commencée	
--------------------------	--	--	--	-----------	--

### Objectif opérationnel

#### Mettre en place une série de mesures permettant de faire face au changement climatique

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)	Statut (Non commencée/En cours/Terminée)	Évaluation Mars 2024
Favoriser le développement d'une trame verte, en préservant et en renforçant les espaces de nature dans les centres urbains pour lutter contre les îlots de chaleur et contribuer au maillage écologique (ex: plan canopéée).	13.1 Renforcer la résilience et les capacités d'adaptation face aux catastrophes naturelles liées au climat.	Nombre de m <sup>2</sup> d'espaces verts Nombre d'arbres plantés dans l'espace public	Court terme (puis en continu) // Projet de Ville, PAEDC	<b>En cours</b>	Analyse des offres
Mettre en place un panel d'actions destinées à réduire les risques d'inondations, via la lutte contre les coulées de boue et l'accompagnant les agriculteurs à mettre en place des mesures agri-environnementales (ex: haies en zone agricole en collaboration avec Natagriwal)		Nombre d'actions menées avec les agriculteurs Nombre de km de haies plantées	Court terme (puis en continu) // Projet de Ville, PAEDC	<b>En cours</b>	2,4 KM de haies dont 1,39 KM en milieu agricole  15 actions réalisées  2 études en cours par Hainaut Ingénierie Technique  Obtention d'un droit

					<p>de tirage SPW pour la plantation de haies à concurrence de 77.176 euros de 2024 à 2027</p> <p>Obtention de deux droits de tirage (SPW plan de gestion des risques d'inondation de valeur respective de 167.391,63 euros et de 735.000 euros</p>
--	--	--	--	--	--





Objectif opérationnel

**Former un groupe de personnes ressources capables de mobiliser et de partager régulièrement des savoirs en lien avec le développement durable et les missions des deux administrations**

Actions à mettre en place	Cibles ODD concernées	Indicateurs de suivi	Échéance (court / moyen / long terme)	Statut (Non commencée/En cours/Terminée)	Évaluation Mars 2024
Définir le rôle de l'instance	17.16. Renforcer le partenariat pour le développement durable, associé à des partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières pour aider à atteindre les objectifs de développement durable.	<p>Nombre de personnes formant e groupe</p> <p>Nombre de moments d'échanges et de partage avec le reste de l'administration</p>	Court terme (puis en continu)	<b>Non commencée</b>	Le rôle des ambassadeurs n'a pas encore été suffisamment défini, puisque la dynamique ODD vient d'être relancée au sein de l'administration
Identifier les personnes				<b>Terminée</b>	Nouveau groupe de 8 personnes
Prévoir une phase de communication					

				<b>Non commencée</b>	Changement structurel au niveau des services, avec un départ de certains collaborateurs. Le processus est désormais relancé depuis peu
--	--	--	--	----------------------	--

## CONCLUSION

Pour conclure le présent rapport, nous souhaitons remercier l'initiative de la Ministre Céline TELLIER portée par le SPW-Direction du Développement Durable.

La(les) crise(s) que nous vivons ne fait(font) que rendre plus prégnante l'urgence de prendre en compte les objectifs de développement durable dans nos activités.

Tout au long du processus, nous avons pu prendre conscience de notre impact en tant qu'organisation publique. Nous avons pu également constater que la direction prise, déjà depuis quelques années, allait dans le bon sens et que notre Projet de Ville à l'horizon 2050, intitulé L.LO2050, constitue une nouvelle réponse aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques auxquels nous devons faire face.

Toutefois, tout est perfectible et le travail réalisé au niveau de nos deux organisations (Ville + CPAS) durant cette année 2021 a permis de dégager des actions complémentaires, à mettre en oeuvre assez rapidement, pour rendre les 17 objectifs de développement durable, validés en 2015 par les 193 états membres de l'ONU, le plus concrets possibles et leur assurer une certaine matérialité au travers des projets que nous menons à notre échelle.

Les facteurs de succès reposeront notamment sur les ressources en interne pour animer les réflexions et formaliser le travail. Le processus, de part sa transversalité et le nombre de personnes mobilisées, demandera de l'investissement et du temps. Nous en sommes conscients.

Mais, tel le colibri de la légende amérindienne, nous renouvelons au travers de cette feuille de route notre volonté de faire notre part!

Pour la Ville de La Louvière,

Le Directeur général,

Rudy ANKAERT

Pour le CPAS de La Louvière,

Le Directeur général,

Denis MORISOT

Le Bourgmestre,

Jacques GOBERT

Le Président,

Nicolas GODIN